



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

51-481-02 Szoftverüzemeltető-alkalmazásgazda

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Gestionnaire de logiciel-gestionnaire d'applications
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- gérer, opérer des ordinateurs;
- installer, entretenir et utiliser des outils bureautiques, multimédias et de communication;
- exécuter des tâches d'installation, d'entretien et de dépannage des matériels des ordinateurs et de leurs périphériques;
- installer et entretenir les systèmes d'opération des stations de travail;
- appliquer les notions et technologies de base relatives aux réseaux dans le cadre de son activité;
- installer et mettre à jour les services Internet de base;
- développer, surveiller et gérer les réseaux locaux plus petits;
- installer, configurer et exploiter les outils en réseau LAN/WAN;
- tester et dépanner les réseaux LAN/WAN;
- assurer la sécurité des réseaux LAN/WAN;
- exécuter les tâches de monitoring et de conception des réseaux locaux et bureautiques plus petits (SOHO);
- utiliser ses connaissances relatives à l'emploi, à l'entreprise, préparer et réaliser l'investissement;
- gérer des projets plus petits.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3141 Technicien(ne) gestionnaire des systèmes d'information et de communication
3142 Technicien(ne) supporteur les utilisateurs des systèmes d'information et de communication
3143 Technicien(ne) réseaux informatiques et télécommunications

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère du développement national</p>																								
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 51 Qualification professionnelle partielle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																								
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2021.07.21</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 25%;">Connaissances de base en technologie de l'information</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 40%; text-align: center;">7.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve écrite centrale</td> <td>Réseaux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">13.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Réseaux, organisation du travail</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Configuration des réseaux</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">20.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Installation et exploitation des services en réseau</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td style="text-align: center;">35.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> </tr> </table>	Épreuve écrite centrale	Connaissances de base en technologie de l'information	5	7.00	Épreuve écrite centrale	Réseaux	5	13.00	Épreuve orale	Réseaux, organisation du travail	5	25.00	Épreuve pratique	Configuration des réseaux	5	20.00	Épreuve pratique	Installation et exploitation des services en réseau	5	35.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5	
Épreuve écrite centrale	Connaissances de base en technologie de l'information	5	7.00																						
Épreuve écrite centrale	Réseaux	5	13.00																						
Épreuve orale	Réseaux, organisation du travail	5	25.00																						
Épreuve pratique	Configuration des réseaux	5	20.00																						
Épreuve pratique	Installation et exploitation des services en réseau	5	35.00																						
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																							
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																								
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																									
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté n°12/2013 (III. 29.) du Ministère du Développement National sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																									

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		900 heures
Niveau d'entrée requis: - Baccalauréat		
Modules d'exigences professionnelles: 10815-12 Connaissances de base en technologie de l'information 10817-12 Réseaux, programmation et gestion de bases de donnée 10826-12 Construction de carrière professionnelle, organisation du travail, communication sur le lieu de travail 10828-12 Gestion et contrôle des réseaux d'entreprise		
Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.		
Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.07.21		CACHET